

UNE RÉPONSE AUX OBSTACLES, ENJEUX ET DÉFIS DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC ET CATALOGNE : L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Notes pour une allocution prononcée par

DANIEL TURP

Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

dans le cadre du Conseil national du



Centre des congrès
Québec

Samedi 11 mai 2013

Ce document est accessible sur mon site à l'adresse :

www.danielturpqc.org

Madame la Première Ministre et chef du Parti Québécois,
Monsieur le Président du Conseil exécutif national,
Chers délégués, chères déléguées du Conseil national,

Je suis heureux d'être avec vous ce matin et je remercie la direction du Parti Québécois de m'associer aux travaux du Conseil national consacrés aux relations internationales du Québec. L'on m'a confié la responsabilité de présenter des remarques introductives à l'allocution que fera notre invité international, Marc Gafarot, conseillers aux Relations internationales de Convergencia i Unió (CiU), le parti au pouvoir en Catalogne que je salue et que je remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Je me propose de commenter les trois éléments qu'évoque le titre de la séance de ce matin et de présenter, dans une perspective comparée, les obstacles, enjeux et défis auxquels font face le Québec et la Catalogne dans leurs relations internationales. Les missions que j'ai effectuées en 2010 et 2011 pour agir comme observateur lors des référendums sur l'indépendance organisés par la société civile catalane ainsi que des rencontres récentes avec des personnalités politiques catalanes dans le cadre d'activités du groupe Sobirania i Justícia à Barcelone, du Réseau mondial pour les droits collectifs des peuples au Parlement européen à Bruxelles et de l'Alliance libre européenne au Tyrol du Sud m'ont permis d'identifier ce que les nations québécoise et catalane ont en partage lorsqu'il s'agit de tel obstacles, enjeux et défis.

S'agissant des obstacles aux relations internationales du Québec et de la Catalogne, ils découlent du statut d'État fédéré ou autonome des deux entités. Ce statut n'a pas empêché que soient établies de part et d'autre des institutions pour permettre aux deux nations de se déployer sur la scène internationale. Il y a un ministère des Relations internationales au Québec et un Secrétariat aux Affaires étrangères et de l'Union européenne de Catalogne (rattaché au département de la Présidence). Le Québec a établi un réseau de 23 délégations générales, délégations, bureaux et antennes à travers le monde, alors que les relations internationales de la Catalogne sont servies par cinq délégations auprès de l'Union européenne, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique. Mais en dépit de l'existence de telles institutions, le ministre des Relations internationales du Québec, Jean-François Lisée et le Secrétaire aux Affaires étrangères et de l'Union européenne de Catalogne, Roger Albinyana, vivent au quotidien des obstacles qui se traduisent de façon très concrète : l'absence aux tables de négociations internationales ainsi qu'au sein des organisations internationales ou les permissions devant être obtenues pour des rencontres de toute nature avec des chefs d'États, de gouvernements, de ministres et autres personnalités étrangères. Le Québec, depuis l'énoncé de la doctrine Gérin-Lajoie 1965 et la Catalogne, dont le Statut d'autonomie de 2006 affirme les compétences internationales, voient constamment leurs relations internationales médiatisées par l'État canadien et l'État espagnol qui tolèrent mal l'autonomie internationale et exerce souvent, et de façon arbitraire, un contrôle sur l'activité internationale de nos nations.

Je suis convaincu que pour lever ces obstacles, il y a une solution : l'indépendance nationale.

Concernant les **enjeux** que soulèvent aujourd'hui les relations internationales du Québec et de la Catalogne, je me permets de suggérer que l'un des principaux enjeux est aujourd'hui celui

de la crédibilité, voire de la réputation, de nos nations, au sein de la Communauté internationale. Les actions internationales du Canada et de l'Espagne déteignent sur nos nations et sont susceptibles de nuire d'ailleurs aux efforts déployés par le Québec et la Catalogne. Les exemples où la politique étrangère du Canada nuit aux intérêts du Québec, sont maintenant légion, et on pense par exemple aux positions prises par le Canada sur les changements climatiques, à ses dénonciation du *Protocole de Kyoto* et de la *Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification*, mais également aux positions prises par le Canada dans le conflit au Moyen-Orient illustrées par une rencontre inopportune du ministre des Affaires étrangères du Canada avec des personnalités politiques israéliennes à Jérusalem-Est ou la politique d'aide publique (de plus en plus privée !) au développement. Je laisse le soin à notre invité catalan d'énumérer les exemples d'incompatibilité entre la politique étrangère espagnole et les convictions les plus profondes du peuple catalans.

Je suis convaincu que pour faire face à ces enjeux, il y a une solution : **l'indépendance nationale.**

Et s'agissant enfin des **défis**, je crois que le plus grand défi est de convaincre nos peuples que nos relations internationales nous permettront de nous doter d'une véritable identité internationale que si le Québec et la Catalogne deviennent des États souverains et indépendants. D'expérience, le Québec sait que le processus d'accession à la souveraineté est semé d'embûches et que les pays canadien est disposé à prendre tous les moyens pour nier, en définitive, « le droit de choisir » de la nation québécoise, comme le révèlent la complicité, bien plus qu'imprudente-elle était illégale- d'un ancien juge chef de la Cour suprême du Canada dans le rapatriement de la Constitution du Canada- sans le consentement du Québec, révélée dans l'essai *La bataille de Londres* de Frédéric Bastien. Et la Catalogne le sait tout autant, elle qui a été à nouveau cette semaine, victime de l'ingérence répétée du Tribunal constitutionnel espagnol dans la vie démocratique de sa nation. Celui-ci a suspendu, par une ordonnance adoptée le 8 mai 2013 et pour une période de cinq mois (le temps d'examiner si elle est « compatible » avec la constitution espagnole), la déclaration de souveraineté votée par le Parlement catalan le 23 janvier dernier. Le défi est celui de mobiliser le peuple en faveur de nos projets de pays, et la Catalogne fournit ici un exemple au Québec, et d'obtenir le consentement libre et éclairé de nos concitoyens et concitoyennes pour qu'enfin nos peuples puissent devenir des membres à part entière de la Communauté internationale et contribuer, davantage à l'enrichissement

Je suis convaincu que pour relever ces défis, il y a donc une solution : **l'indépendance nationale.**

J'espère que ces remarques introductives seront utiles et j'invite maintenant notre invité, Marc Gafarot, le conseiller aux Relations internationales de Convergencia i Unió (CiU), à prendre la parole et à prononcer une allocution qui contribuera, j'en ai la certitude, à enrichir nos débats.